Le Rouge Gorge

2020, L'humain d'abord !

PCF SECTION FÉCAMP NORMANDIE

Bulletin sans prétention de la section de Fécamp du Parti Communiste Français 20 septembre 2020

CENT MILLIARDS ? POUR QUI ? POUR QUOI ?

Heu-reux. Monsieur Geoffroy Roux de Bezieux, le président du MEDEF est heu-reux. Le patron des patrons a obtenu tout ce qu'il voulait dans le plan de relance d'Emmanuel Macron. Il le dit lui-même *« Ce plan, c'est globalement ce qu'on avait demandé »*. Cent milliards : le chiffre de ce plan est rond, fait pour impressionner, sidérer et peut-être faire taire

Mais le volet de 30 milliards de ce plan de relance consacrés à la transition écologique, sera soumis au pilotage des grandes groupes capitalistes de France.

Une fois encore, l'argent public va servir à alimenter le puits sans fond des aides aux entreprises, sans aucune contre-partie en matière de maintien de l'emploi, des salaires, d'égalité salariale. Les millions de travailleurs qui ont maintenu le pays en vie pendant le confinement vont voir les milliards voler au-dessus de leurs têtes sans le moindre espoir d'augmentation de leur rémunération pendant que le chômage explose.

Au moment où la Confédération Syndicale des Familles évalue à 6,4 % l'augmentation du coût de la rentrée scolaire, on aurait pu espérer qu'une partie de ces 100 milliards soit consacré à assurer la gratuité des masques contre le coronavirus, Cette demande, émise initialement dès le 6 mai dernier par le journal l'Humanité et le PCF, a été depuis reprise par les écologistes, La France Insoumise, le PS et même par des députés du parti présidentiel. Hélas, pour le ministre de l'Education Nationale, Jean-Michel Blanquer, les masques sont une *« fourniture comme les autres »* que les parents d'élèves devront payer leur poche. Pourtant, plusieurs pays européens, comme l'Italie ou la Grèce ont mis en place cette mesure de justice sociale

Autres victimes du plan de relance du gouvernement : les collectivités locale, qui vont être touchées de plein fouet par la baisse de 10 milliards d'euros des impôts dits de production qui va se faire sur le dos des mairies et des régions. Céline Brulin, sénatrice communiste, vient de proposer à toutes les municipalités de la Seine-Maritime de se mobiliser ensemble pour refuser cette disposition du plan de relance (voir pages intérieures),

On le voit, profitant de la crise sanitaire, Emmanuel Macron a décidé de servir encore plus le Capital, sans aucun critère social, écologique ou démocratique. Son plan de relance s'apparente finalement à un plan de relance du monde d'avant. Ces vieilles recettes usées jusqu'à la corde ont toujours joué contre l'emploi et contre l'intérêt de la France. Le triste exemple de Bridgestone vient hélas confirmer ce que le PCF dénonce depuis des années, Ian Brossat rappelant notamment que les entreprises du CAC40 ont versé 37 milliards à leurs actionnaires alors qu'elles ont annoncé 300 plans sociaux. Il y a urgence à construire, dès aujourd'hui, un autre monde. Toutes celles et ceux qui veulent s'engager dans ce combat peuvent compter sur les adhérent-es du Parti Communiste

AU SOMMAIRE :

Page 2 : les nouveaux élus PCF du conseil municipal de Fécamp - le football rame…

Page 3 : l'augmentation de 27 % de la taxe sur les ordures ménagères

Page 4 - 5 : contre le coronavirus, il faut des masques gratuits pour la population ! Le piège de la personnalisation du débat des présidentielles à gauche

Page 5 : opération de solidarité « les patates à Polo »

Page 6 : comment le plan de relance du gouvernement va étrangler un peu les finances des communes. La sénatrice Céline Brulin appelle à la riposte

Page 7 - 8 : pourquoi le puits sans fonds des aides aux entreprises ne marche pas

Page 8 : purge et slogan nazi au Rassemblement National

Page 9 : dossier rentrée scolaire, comment Blanquer veut faire de l'école publique une sous-école

Jacques Louiset siègera aux commissions des finances, du logement et de la solidarité et des services publics locaux. Sa 1ère intervention au sein du nouveau conseil municipal de Fécamp aura été pour demander une juste reconnaissance salariale des efforts fournis par les agents municipaux pendant le confinement. Au conseil communautaire de l'agglomération Fécamp-Caux Littoral, Jacques Louiset travaillera dans les commissions Cycle de l'eau, Finances, Rudologie (déchets et ordures ménagères), Santé-social-petite enfance -enfance-jeunesse et politique de la ville

Cécile Cuisnier siègera à la commission de la jeunesse et des sports et sera suppléante à la commission de délégation des services publics. Au niveau de l'agglomération de Fécamp, Cécile Cuisnier travaillera dans les commissions Santé-social-petite enfance-enfance-jeunesse et politique de la ville, Urbanisme-aménagement-habitat et mobilités

Ismaël Boskos siègera à la commission des services publics locaux, à la commission du cadre de vie, du développement durable, du numérique et des innovations. Au niveau de l'agglomération, Ismaël Boskos travaillera dans la commission Rudologie (déchets et ordures ménagères), Santé-social-petite enfance-enfance-jeunesse et politique de la ville

Si vous avez un dossier à défendre, contactez-les en cliquant sur leurs noms ci-dessus

LE FOOT RAME

Situation bien compliquée pour nos footeux : le passage de caravanes cet été a laissé les terrains en piteux état, la mairie n'en étant encore qu'à évaluer les dégâts et à faire des devis. Mais une simple remise en état de nos terrains de foot ne règlera pas pour autant le manque d'infrastructures sportives qui s'est accumulé à Fécamp au fil des ans. Deux exemples : sur le plateau Saint Jacques, seul le terrain d'honneur dispose d'un éclairage permettant les entraînements en soirée mais ce terrain doit également être utilisé par les équipes de rugby. Et si le stade René Gayant, chemin de la cavée blanche, dispose, lui, d'un éclairage nocturne, ce sont par contre ses vestiaires qui ne sont pas homologués pour accueillir simultanément 4 équipes. Face à ces difficultés, la mairie botte en touche, Mme Poussier-Winsback conditionnant d'éventuels investissements à des financements de la part des instances sportives nationales. Pendant que tout le monde se renvoie ainsi la balle, les jeunes joueurs désertent petit à petit Fécamp, pour aller s'inscrire dans des clubs mieux équipés, comme Yvetôt ou Gonfreville-l'Orcher, au grand désespoir des dirigeants de l'USFF qui voient leurs efforts pour former des jeunes joueurs partir en fumée

Pour suivre l'actualité politique au quotidien :

La page Facebook du PCF de Fécamp (1 à 2 mises à jour par semaine)

Notre site Internet :

Le site web de la section de Fécamp du PCF, avec l'intégrale des anciens numéros du Rouge-Gorge et nos vidéos

Le journal l'Humanité :

Le site internet du journal l'Humanité

Pour suivre l'action des élus Communistes

Jacques Louiset, Cécile Cuisnier, Ismaël Boskos, élu-es communistes au conseil municipal de Fécamp

La page Facebook de Céline Brulin, conseillère régionale de Normandie et sénatrice

La page Facebook de Jean-Paul Lecoq, député de Seine-Maritime

La page Facebook de Sébastien Jumel, député de Seine-Maritime

La page Facebook d'Hubert Wulfranc, député de Seine-Maritime

NON A L'AUGMENTATION DE 27 % DE LA TAXE SUR LES ORDURES MEN AGERES

Les lecteurs du Rouge-Gorge en avaient été informés dès le début de l'année 2020 : il y a un déficit dans les comptes de l'agglomération de Fécamp, déficit sur lequel sa présidente, Mme Poussier-Winsback, a soigneusement évité de communiquer ces derniers mois, élections municipales obligent… Aujourd'hui, les comptes sont, enfin, sur la table. Et ils sont plus mauvais encore que nous le craignions : 500 000 euros de déficit sur le budget de fonctionnement et 300 000 euros de déficit sur le budget investissement

La cause principale de ce lourd déficit réside dans le dossier des ordures ménagères : pour des raisons que les services de l'agglomération sont incapables d'expliquer, 2500 foyers de l'ancienne communauté de communes de Fécamp ne sont pas inscrits et ne payent pas la Redevance sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères (la REOM). Autre cause, qui a déjà été portée à la connaissance des lecteurs du Rouge-Gorge en juillet dernier : la communauté d'agglomération vient de perdre son procès contre le SMITVAD (le Syndicat mixte de traitement et de valorisation des déchets) qu'elle avait quitté unilatéralement sous les conseils peu avisés de Madame Poussier-Winsback, cette condamnation étant assortie de lourdes pénalités pour retard de paiement au SMITVAD, la société Valor'Caux et à la banque DEXIA

Prétextant le déficit qu'elle a creusé dans les comptes de l'agglomération, Mme Poussier-Winsback souhaite modifier la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (la REOM) de l'ancienne communauté de communes de Fécamp pour la transformer et l'aligner sur la TEOM des communes du canton de Valmont. Dans l'ancienne communauté de communes de Valmont, présidée à l'époque par Monsieur Bazille, l'un des amis politiques de Madame Poussier-Winsback, le système est effectivement différent : une Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères (La TEOM) y a été mise en place avec des taux variables selon les communes, calculés sur la base de la taxe foncière de chaque commune. Décidée en 2015, la fusion des anciennes communautés de communes de Fécamp et de Valmont dans une seule et unique agglomération devait s'accompagner d'une harmonisation des différents services publics et de la fiscalité, léger détail qui semble avoir été zappé par l'équipe de Mme Poussier-Winsback et M. Bazille qui font aujourd'hui le forcing pour tenir les délais

Le hic de la transformation de la REOM de Fécamp en TEOM, c'est que la facture ne sera pas du tout la même pour les usagers ! En effet, dans le système de Valmont, ce sont les services des impôts qui se chargent de recouvrer directement les paiements de tous les contribuables… moyennant une ponction supplémentaire de 8 %, cette taxe supplémentaire pour la gestion étant estimée entre 416 et 432 000euros par an.

Faisons les comptes ensemble :
500 000 euros de déficit de fonctionnement + 300 000 euros de déficit d'investissement + 424 000 euros de frais de gestion moyens prélevés par le Trésor Public = 1 224 000 euros. Pour éponger ce « trou », la transformation de la REOM en TEOM se soldera par une augmentation de 27 % de l'actuelle taxe payée par les contribuables des villages relevant de l'ancienne communauté de communes de Fécamp

La note à payer que Mme Poussier-Winsback et Mr Alain Bazille vont présenter aux contribuables, pour solder les déficits générés par leur gestion hasardeuse du dossier des ordures ménagères, sera donc bien salée. Un couple de retraité de Senneville, avec qui nous avons fait le calcul, va voir sa facture augmenter de 1000%... Vous aussi, n'hésitez pas à nous contacter pour faire le calcul de ce que vous coûtera la future Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères concoctée par la présidente de l'agglomération

Un collectif « Redevance 2020 Fécamp » vient de se constituer et appelle les habitants de l'agglomération de Fécamp à se mobiliser contre cette augmentation de l'impôt sur les ordures ménagères et à aller demander aux maires de leur commune de rejeter cette augmentation. Plusieurs maires des villages concernés ont d'ores et déjà annoncé leur intention de refuser de voter cette transformation de la REOM en TEOM., estimant, à juste titre, que leurs administrés n'avaient pas à faire les frais de la gestion hasardeuse de Mme Poussier-Winsback et M. Bazille. D'ores et déjà, une première victoire démocratique a été remportée puisqu'après des mois de totale opacité, la commission en charge de la gestion des déchets va enfin être réunie le 24 Septembre. Un peu de démocratie ne sera pas du luxe dans cette affaire qui ne sent pas vraiment pas bon...

Ordures ménagères, comment çà marche ?

La REOM

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères est une taxe qui peut être calculée sur le nombre de personnes vivant dans votre maison ou bien sur le volume de déchets ménagers produits, les 2 modes de calcul pouvant coexister. C'est à la collectivité qu'incombe (chez nous, la communauté de communes) le recensement des foyers concernés et le recouvrement de cette taxe qui doit obligatoirement couvrir tous les frais de gestion et d'enlèvement des ordures ménagères

La TEOM

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères fonctionne différemment puisqu'elle est calculée sur la valeur locative de votre maison. En gros, on prend votre taxe foncière et on y prélève un pourcentage représentant votre TEOM. Dans cette forme de taxe, ce n'est pas la communauté de communes qui recense les contribuables et leur fait payer la taxe mais les servies des impôts… qui facturent cette tâche en prélevant 8 % supplémentaires.

Agglomérations et communes

En 2015, les communautés de communes de Fécamp, présidée par Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback, et de Valmont, présidée à l'époque par M. Alain Bazille ont fusionné pour se transformer en agglomération. Elles avaient 5 ans pour harmoniser leurs règlementations, Fécamp fonctionnant avec la REOM et Valmont avec la TEOM. En 5 ans de mandat, cette obligation d'harmonisation n'a jamais été faite, la date butoir étant fixée ce mois de septembre 2020, D'où la panique à bord du tandem Poussier-Winsback-Bazille qui tentent aujourd'hui un passage en force auprès des maires de l'agglomération… sur le dos de leurs administrés...

CAMPAGNE POUR LA GRATUITE DES MASQUES

« Inutiles » en mars, les masques sont désormais obligatoires quasiment partout. Pour autant, ils sont toujours payants. Avec la rentrée, cette protection contre le Covid 19 va peser lourd dans les budgets des familles. À moins que le gouvernement ne les rende gratuits, comme l'ont déjà fait l'Italie ou la Grèce

Le confinement avait démarré au mois de mars par le scandale de la pénurie de masques, et du mensonge sur sa prétendue « inutilité ». Désormais, cet outil nécessaire à la prévention des contaminations par le Covid 19 est disponible en nombre. Et bien que de plus en plus obligatoire partout sur le territoire, il est payant. Dès que la date du déconfinement avait été annoncée par Emmanuel Macron en avril dernier, le journal L'Humanité avait lancé une pétition en ce sens .

Des collectivités territoriales mobilisées

En cette rentrée, la bataille pour la gratuité prend de l'ampleur. Au point que des collectivités territoriales ont dû reprendre l'initiative et mettre elles-mêmes leurs finances à contribution pour distribuer des masques aux lycéens et collégiens à la rentrée scolaire. C'est le cas notamment des régions Île-de-France, Hauts-de-France et Occitanie, ou des départements de la Seine-Saint-Denis ou du Val-de-Marne. Pour sa part, la Seine-Maritime va fournir un masque lavable à chacun des collégiens du département. Durant le confinement déjà, face aux demandes pressantes de la population , un grand nombre de collectivités territoriales s'étaient mobilisées pour produire et distribuer des masques. Chacun se souvient du rôle joué dans cette mobilisation à Fécamp par l'association « Un médecin pour chacun » et son porte-parole Jacques Louiset, aujourd'hui élu conseiller municipal de Fécamp

Pour l'instant, le gouvernement rejette toujours l'idée d'une gratuité des masques. Le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer s'est même réfugié derrière l'augmentation de 100 euros de l'allocation de rentrée scolaire, considérant que celle-ci servait également à l'achat de ces protections pour les élèves… *« Je suis en profond désaccord avec la déclaration du ministre de l'Éducation affirmant que le masque sera « une fourniture scolaire comme une autre »,* a vivement critiqué la présidente de la région Occitanie, la socialiste Carole Delga, et qu'il devrait être supporté par les familles au même titre que l'achat d'une « trousse » ou de « cahiers ». *« La situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui réclame des mesures exceptionnelles, sanitaires mais aussi sociales. Le port du masque en milieu scolaire en est une »,* a ajouté l'élue.

L'esprit des principes fondateurs de la République

Le président du département du Val-de-Marne, le communiste Christian Favier, est sur la même ligne : *« Même si on est amené à fournir des masques, nous continuons de demander la gratuité pour tous, compte tenu de l'obligation de la porter qui se généralise. On voit que ça peut peser très lourd dans le budget d'une famille, à peu près 228 euros par mois pour une famille de 4 personnes. Si ça doit durer pendant plusieurs mois, c'est très lourd ».* Selon Christian Favier, *« le port du masque est une mesure de santé publique. À partir de ce moment-là, il doit être pris en charge. Peut-être par la sécu. En tout cas par les pouvoirs publics, sans que cela soit soumis à la bonne volonté d'une collectivité. Je rappelle qu'elles n'ont pas toutes les mêmes moyens financiers ».*

L'idée d'une prise en charge selon les principes fondateurs de la République comme de la sécurité sociale, c'est aussi ce que défend le président de la Seine-Saint-Denis, le socialiste Stéphane Troussel. *« L'école est laïque, publique, gratuite et obligatoire, rappelle-t-il. La Sécurité sociale rembourse à 100 % les médicaments irremplaçables. Or face au Covid, le masque est irremplaçable. Dans la philosophie qui fonde la sécu, on cotise selon ses moyens et on reçoit selon ses besoins. Les élèves ont besoin de masques ».*

Pour assurer la gratuité des masques aux élèves

C'est aussi avec cet argument que le PCF réclame la prise en charge des masques par la sécurité sociale, et pas uniquement pour les scolaires, mais pour tous. Il n'est pas seul à gauche à avoir une revendication en faveur de la gratuité. La France Insoumise s'est également prononcée pour la gratuité des masques. Mardi 25 août, ce sont des élus de l'opposition, dont Yannick Jadot (EELV) et Damien Abad (LR) qui ont joint leurs efforts pour réclamer la gratuité pour les scolaires au gouvernement. On compte même désormais quelques députés macronistes qui ont rejoint ce vaste mouvement

En Seine-Maritime, le député Sébastien Jumel, le maire de Dieppe, Nicolas Langlois, la sénatrice Céline Brulin, les maires du Tréport et d'Eu, Laurent Jacques et Michel Barbier, ont publié une lettre ouverte réclamant au gouvernement de passer commande aux 500 entreprises de la filière de production française pour assurer la gratuité des masques aux élèves de 11 ans et plus. *« À considérer que le masque serait une fourniture scolaire comme une autre, écrivent les élus communistes, le risque est grand de banaliser cet objet de protection et au bout du compte de renforcer les inégalités sociales de prévention et de santé. Ce n'est pas la conception que nous nous faisons de la République pour tous et partout ».* Avec la FCPE, des parents d'élève se mobilisent également : une pétition a été mise en ligne par l'association le 21 août.

Pour l'instant, le gouvernement fait la sourde oreille. Avec l'installation de la crise sanitaire dans la durée, il va devoir faire face à une campagne en faveur de la gratuité qui monte en puissance. Finira-t-il par l'entendre ?

OPERATION « LES PATATES A POLO »

Comme chaque année, les communistes de Fécamp se sont cotisés pour louer une parcelle de terrain et y planter des pommes de terre.

La première récolte aura lieu le week-end des 26 et 27 septembre, sous l'égide de Polo, l'un de nos camarades. Les chercheurs d'emplois en grande difficulté financière sont invités à venir donner un coup de main et à profiter ainsi gratuitement de ces tubercules péruviens importés en France par le Sieur Parmentier en 1772 afin de lutter contre les famines

Vous pouvez, vous aussi, vous inscrire dans cette initiative de solidarité concrète au service des travailleurs en difficulté, en nous contactant à « opération patates à Polo »

Polémique sur la laïcité entre Olivier Faure et Jean -Luc Mélenchon

Le 1er secrétaire du PS estime que le président de La France Insoumise « devrait plus clair sur la laïcité », estimant que plusieurs dirigeants de la France Insoumise sont dans l'ambigüité sur cette question. Cette polémique intervient après la publication par le journal de droite extrême « Valeurs Actuelles » d'une caricature où la députée Danièle Obono était représentée en esclave. L'ignominie de cette caricature a fait l'objet d'une condamnation unanime de tous les responsables politiques français et une enquête pour « injures à caractère raciste » a été ouverte

Bousculade au portillon de l'élection présidentielle

Beaucoup de monde est d'ores et déjà sur les rangs de l'élection présidentielle de 2022. Jean-Luc Mélenchon s'est dit se sentir une vocation à être le candidat commun de toute la gauche. Chez les écologistes, Eric Piolle et Yannick Jadot sont également dans les starting blocks. Au PS, les possibles candidatures d'Anne Hidalgo et de Bernard Cazeneuve sont également testées à grand renfort de sondages. Fabien Roussel, le secrétaire du national du PCF appelle les partis de gauche *« à ne pas se laisser enfermer dans un débat sur les personnes »,* pointant le risque d'un *« second tour présidentiel entre fachos et libéraux »* comme en 2017, ajoutant *« La question qui doit se poser est celle du changement de société profond que nous voulons dé fendre, avec le social et l'écologie comme matrice ».* Fabien Roussel a également rappelé qu'avant les élections présidentielles avaient lieu les élections départementales et régionales et a appelé à la constitution de listes d' union face à la droite et à Macron

Recyclage

Edouard Philippe va troquer sa casquette d'ancien 1er ministre pour un poste d'administrateur dans une grosse entreprise du numérique. Par ici la bonne soupe !

LES COMMUNES ETRANGLEES

Le volet « collectivités locales » du plan de relance de l'économie du gouvernement fait des vagues auprès des élus locaux, qui ont fait leurs comptes et qui constatent que la réduction des « impôts de production » va impacter sévèrement les finances des communes. André Laignel, le vice-président des maires de France résume bien la situation lorsqu'il déclare « l'Etat veut en réalité faire un cadeau aux entreprises en puisant dans les caisses du voisin ». La sénatrice de Seine-Maritime Céline Brulin appelle les maires à voter contre cette nouvelle injustice

Face à la décision du gouvernement de baisser la contribution des entreprises à la vie des territoires de 10 milliards d'euros dès 2021, à nouveau 10 milliards en 2022, en indiquant que cette mesure a vocation à être pérennisée, nous proposons aux élus locaux de se mobiliser. Nous mettons à leur disposition un projet de motion que chacun peut soumettre à son conseil municipal.

Céline Brulin, sénatrice de Seine-Maritime

Projet de motion :
Les collectivités locales sont confrontées à des difficultés financières.
En 5 ans, dans le cadre de différents plans d'économies, les concours financiers de l'État ont diminué de 50 milliards d'euros.

Suite à la crise sanitaire, le gouvernement porte un plan de relance qui prévoit la baisse des impôts dits de production :

- 10 milliards d'euros de baisse de la contribution des entreprises à la vie des territoires, dès 2021, à nouveau 10 en 2022 et le gouvernement annonce déjà que cette mesure a vocation à être pérennisée.
Cette baisse impacterait essentiellement des impôts locaux perçus par les collectivités :

· 7 milliards d'euros de baisse de la CVAE taxe sur la valeur ajoutée des entreprises

· 3,25 milliards d'euros de baisse pour la taxe foncière des locaux industriels avec notamment une baisse de la CFE, cotisation foncière des entreprises, pour 1,5 milliards d'euros et une baisse de la TFPB, taxe foncière sur les propriétés de bâties, de 1,75 milliards d'euros.

Dans ce contexte, le conseil municipal de …..... souhaite alerter solennellement le gouvernement sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises.

Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, les collectivités ne pourront pas absorber une nouvelle contraction de leurs ressources.

La commune de.....rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique. Elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants. Elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire et enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de..... :

- s'oppose à la baisse des impôts de production,

Le Conseil Municipal après délibéré,

APPROUVE la motion .

LE PUITS SANS FOND DES AIDES AUX ENTREPRISES

Le plan de relance annoncé par le gouvernement rouvre en grand les vannes des cadeaux fiscaux, avec notamment une baisse de 20 milliards d'euros d'impôts pour les entreprises. Cette politique, menée depuis 25 ans, coûte bien plus cher qu'elle ne rapporte. ***Démonstration.***

Pour le Medef, la rentrée a un avant-goût de Noël. Le plan de relance du gouvernement prévoit une nouvelle pluie d'aides fiscales aux entreprises, dont certaines n'ont pas grand-chose à voir avec la crise en cours. Le pouvoir a ainsi décidé de diminuer le poids des impôts de production (taxe sur les salaires, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, etc.) de 20 milliards d'euros. Vieille revendication patronale, cette baisse ne correspond cependant pas à un besoin urgent de l'économie (lire à ce sujet l'entretien avec l'économiste Mathieu Plane publié par le journal L'Humanité).

200 milliards d'euros par an

« Le plan de relance n'est pas un cadeau fait aux entreprises, c'est un cadeau à la France », affirme gravement le premier ministre… Un peu comme s'il cherchait à désamorcer par avance les critiques soulevées par cette salve de ristournes fiscales.

Pourtant, ces critiques méritent d'être entendues. Depuis plus de 25 ans, une bonne partie de la politique économique a consisté en un déversement d'argent public en direction des entreprises, sous prétexte de lutte contre le chômage. En 2019, plus de 66 milliards d'euros ont été consacrés à la baisse du « coût » du travail, par l'intermédiaire d'allègements de cotisations sociales et de crédits d'impôts pour l'emploi de salariés à domicile, notamment. En intégrant la totalité des niches fiscales (dont le crédit d'impôt recherche, censé inciter les entreprises à investir dans la recherche), certains chiffrages arrivent à la somme de 200 milliards d'euros par an (1).

« Ces politiques ont échoué »

D'où cette question brûlante : avec le recul, ces politiques ont-elles rempli leurs objectifs ? La réponse de Clément Charbonnier, économiste spécialiste du sujet, est sans appel : *« Ces politiques ont échoué. Cette affirmation ne se base pas simplement sur le niveau final de chômage (globalement stable depuis 30 ans - NDLR), mais sur des évaluations statistiques. »*

Petit retour en arrière. Depuis 1993 et sous la pression d'un efficace lobbying patronal, la France a empilé les dispositifs fiscaux : allègements de cotisations en dessous de 1,2 Smic (1993-1998) ; exonérations liées au passage aux 35 heures (1998-2002) ; allègements « Fillon » (2003-2005) ; crédit d'impôt compétitivité emploi (2012), etc. En matière de réduction du « coût » du travail, l'objectif est atteint : *« Au total, les cotisations sociales et patronales qui financent les régimes de Sécurité sociale sont désormais nulles au niveau du Smic »,* notait France Stratégie en juillet 2017.

Depuis 1993, rien ne va plus

Pour ce qui est de l'emploi, c'est moins probant. Si l'on en croit les études scientifiques, les seules exonérations à avoir rempli leur objectif seraient finalement celles de 1993 : entre 120 000 et 490 000 emplois (on notera la largeur de la fourchette) auraient été créés ou préservés, pour un coût de 6,4 milliards d'euros en 1998.

Depuis, rien ne va plus. La réforme du 17 janvier 2003 visait à unifier les dispositifs d'exonération de cotisations sociales entre les entreprises travaillant à 35 heures et celles à 39. Le montant de ces ristournes atteint alors 20 milliards d'euros par an. Selon une étude de l'Insee d'août 2010, cette réforme aurait permis de créer ou sauvegarder… 15 500 emplois en tout et pour tout, dans les entreprises travaillant 39 heures.

Le CICE de François Hollande fait mieux, mais pour un coût exorbitant. Selon un rapport du comité de suivi paru fin 2018, il n'aurait créé que 100 000 emplois sur la période 2013-2015, pour un effet quasi nul sur l'investissement. Des estimations ultérieures aboutissent à un volume d'emplois plus important, mais pour un coût faramineux (20 milliards d'euros par an).

5 200 euros par emploi et par mois

C'est d'ailleurs l'une des principales limites de ce type de dispositif : même lorsqu'ils permettent de créer de l'emploi, la note est salée. En janvier 2015, le Liepp (Laboratoire d'évaluation des dépenses publiques dépendant de Sciences Po) soulignait ainsi : *« Sur les 27 milliards annuels consacrés aux exonérations générales de cotisations employeur et aux dispositifs concernant l'emploi de salariés à domicile, plus de 6 milliards d'euros sont consacrés à des politiques dont le coût est supérieur à 62 500 euros par an et par emploi créé. »* Soit 5 200 euros par emploi et par mois ! À ce prix-là, autant créer des emplois publics directement…

…/...

(1) Estimation réalisée par le pôle économique de la CGT en 2017.

LE PUITS SANS FOND DES AIDES AUX ENTREPRISES

…/…

Sans compter que cette manne contribue à creuser les déficits. En effet, les exonérations de cotisations sociales ne sont pas intégralement compensées par l'État. Entre 2008 et 2018, cela représente un manque à gagner pour les caisses de la Sécurité sociale de près de 30 milliards d'euros.

Services bon marché

Évidemment, la baisse du « coût » du travail ne fait pas que des malheureux : *« Les entreprises, bien qu'elles n'embauchent pas plus, augmentent in fine leurs marges »*, rappelle Clément Charbonnier. « *De plus, le développement de services bon marché (tels que le ménage à domicile subventionné - NDLR) bénéficie aux consommateurs de ces services, qui sont majoritairement les ménages à plus hauts revenus.* »

À gauche, certains plaident pour que l'on cesse de se focaliser sur le « coût » du travail : *« Pour la seule année 2019, les entreprises ont versé 273 milliards d'euros en dividendes (aux actionnaires) et intérêts (aux banques et marchés financiers), souligne Denis Durand, économiste communiste. S'il y a un ''coût'' à diminuer, c'est bien celui du capital. »*

Cyprien Boganda

Parmi les entreprises bénéficiant de la manne publique, Sanofi. Ce qui n'empêche pas le groupe pharmaceutique d'enchaîner les plans de suppression d'emplois. © Éric Tschaen/Réa

Marine Le Pen reprend un slogan nazi

Marine Le Pen a beau se donner un mal de chien pour apparaître propre sur elle, il y a toujours un moment où ses vieux démons refont surface. Dernier épisode en date : son nouveau slogan « Français, réveillez-vous ! » en a choqué plus d'un

En effet, il a déjà été utilisé en 1920... par le parti national-socialiste d'Adolf Hitler : « Deutschland Erwache » pour « Allemagne, réveille-toi ».

Le père de Marine Le Pen avait d'ailleurs , lui aussi, utilisé ce slogan en 1981

Purge au Rassemblement National

Au Rassemblement National, le grand ménage de printemps se fait en été. Marine Le Pen a décidé de faire le vide autour d'elle et de débarquer plusieurs des dirigeants de son parti, comme l'avocat Gilbert Collard ou bien le dieppois Nicolas Bay ou encore des proches de sa nièce Marion Maréchal-Le Pen qu'un récent sondage interne au RN commandé par Marine Le Pen qualifiait de « roquet », « superficielle », contre-productive. Aaah, la famille...

« BLANQUER VEUT FAIRE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE UNE SOUS-ÉCOLE »

Dans un ouvrage à paraître (*), un collectif de chercheurs tire les leçons de l'expérience du confinement. **Stéphane Bonnéry,** qui a codirigé le livre, explique la stratégie du choc mise en œuvre par le ministre Blanquer pour faire triompher les logiques de sélection au sein d'une école minimale, sans réels moyens.

STÉPHANE BONNÉRY
Chercheur en sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII

Vers quoi s'achemine-t-on pour cette rentrée ?

On est dans une improvisation apparente, qui est une manière d'imposer des décisions. Six mois se sont écoulés entre l'annonce du confinement et la rentrée. Depuis le début on pouvait organiser les choses, décider de scolariser les élèves en demi-groupes d'une dizaine ou douzaine d'élèves pour respecter la distanciation physique, réquisitionner des locaux, commander des masques, recruter des enseignants et les former pendant l'été... On aurait vraiment préparé des conditions de rentrée en toute sécurité pour tous. Mais cela n'a pas été fait. Pour ne pas avoir à dépenser plus. C'est un choix politique.

De nombreux élèves ont accumulé des retards pendant le confinement. Pourront-ils les rattraper ?

Nos travaux montrent que les chiffres annoncés par le ministère sur le décrochage sont largement sous-évalués. Il concerne au moins un tiers des élèves et des étudiants. En fait, tout dépendait de la présence au domicile d'une personne qui avait les connaissances suffisantes pour faire l'école à la place de l'école. Or, dans beaucoup de familles, il n'y en a pas. Mais la conclusion qu'en a tirée Jean-Michel Blanquer, c'est : « Il faut aller vers le numérique », y compris à l'école primaire. Bien sûr que les familles utilisent Internet ! Mais regarder une vidéo ou faire des achats en ligne, c'est un usage qui ne nécessite pas de connaître les logiciels de bureautique, savoir télécharger des documents, les classer... La crise a accru les différences. Certains élèves ont perdu des heures, se sont découragés. D'autres familles, dotées des outils et des connaissances, ont trouvé là l'occasion de développer des habiletés chez des collégiens d'habitude réticents.

« Les chiffres annoncés par le ministère sur le décrochage sont largement sous-évalués. Il concerne au moins un tiers des élèves et des étudiants. »

NICOLAS TAVERNIER / REA

Afin que nul ne reste sur le carreau, « il fallait envisager dès le 12 mars de lisser les programmes sur 2 ans ». Blanquer n'a concédé aucun aménagement.

Fallait-il alléger les programmes ?

Cela dépend des classes. Dans la plupart des cas il fallait, dès le 12 mars, envisager de lisser les programmes sur deux ou trois ans, et annoncer les priorités par niveau de classe. Cela n'a pas été fait. Du coup, on renvoie la responsabilité à chaque enseignant. Mais pour les classes à examen, c'est impossible. Pour les premières et les terminales par exemple, il faut arrêter la réforme du bac et dire aux élèves quels choix on fait, entre ce qui aurait dû être vu en première et ce qui doit »»

« Blanquer n'assure que les fondamentaux. Les parents qui en veulent plus iront vers le privé et des services payants, ou demanderont à la mairie d'assurer ce qui manque. Et là, tout dépend des ressources locales... »

))) l'être en terminale. Mais le ministre refuse cela.

Pour vous, l'usage du numérique et le dispositif 2S2C (sport, santé, culture, civisme) préfigurent ce que le gouvernement veut faire à l'avenir. Pouvez-vous expliquer ?

Ce qui se joue là, c'est la réduction de la scolarité unique. Le projet du 2S2C, c'est sortir l'éducation artistique et l'éducation physique du scolaire, qu'elles ne soient plus que des pratiques ludiques, laissées au choix des familles, selon les possibilités locales. Jean-Michel Blanquer a été clair : il veut seulement assurer ce qu'il appelle les fondamentaux, c'est-à-dire une certaine conception des maths et du français – il n'a parlé ni des langues, ni des sciences, ni de l'histoire-géo.

Quand on lie ça avec la politique annoncée sur le distanciel, on voit ce qui se profile : un modèle où l'école publique est une sous-école qui assure le minimum, où les parents qui en veulent plus doivent soit aller vers le privé ou des ressources numériques payantes, soit demander à la mairie d'assurer ce qui manque. Et dans ce cas, tout dépend des ressources locales, financières mais aussi humaines : en milieu rural, trouver un spécialiste qualifié pour enseigner la musique ou les arts plastiques, ça n'a rien d'évident !

Vous dites qu'on remet en cause le modèle de l'école unique pour tous. Mais celui-ci fonctionne-t-il ?

L'école française a aussi des qualités ! Elle permet d'assurer un cadre commun pour tous les citoyens. Mais si on nous dit qu'il faut casser complètement ce cadre parce qu'il pose des problèmes, on va aggraver ces problèmes. Pourtant pendant le confinement, il y a eu aussi des expériences intéressantes. Des familles populaires se sont rendu compte que les enseignants ne se fichaient pas complètement de leur enfant ; des enseignants se sont rendu compte que ces familles ne sont pas indifférentes à l'école. Des relations se sont esquissées. Des enseignants ont déployé des trésors d'imagination et d'improvisation. Il y a là, je crois, une fenêtre de tir pour que tous ces gens, que Blanquer essaie d'opposer, voient au contraire leur intérêt commun. C'est maintenant qu'il faut proposer des espaces de réflexion, de dialogue, de formation...

S'agit-il d'un moment historique pour l'école en France ?

Un compromis est en passe de prendre fin. Depuis les années 1960, on disait : on ouvre les possibilités de poursuite d'études, toutes les classes sociales progressent, mais les écarts se maintiennent. On était à mi-chemin : il y avait un progrès de démocratisation mais les inégalités demeuraient. Pour Macron et la droite, ça suffit, il ne faut plus chercher l'égalité. Blanquer dit : on arrête la démocratisation, on assure le minimum pour tout le monde, et on assume l'inégalité. Le système ne va plus droit, il est devenu instable : soit on tourne à droite avec eux, soit on tourne à gauche.

Et si on tourne à gauche, on fait quoi ?

On sait ce qui provoque les inégalités scolaires aujourd'hui. Et la recherche nous montre des processus pour enseigner autrement : apprendre ensemble, redéfinir dans les programmes ce qui est enseignable à l'élève qui n'a que l'école pour apprendre, au lieu de sans arrêt rajouter des choses de plus en plus compliquées : faire le tri. Faire en sorte que l'élève ne soit plus le seul responsable de ses apprentissages, et que l'école se fasse à l'école au lieu de toujours transférer aux familles. Gérer les moments de transition, très difficiles pour les élèves, entre les leçons et les exercices. La compréhension, elle doit se faire à l'école. ★

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OLIVIER CHARTRAIN
olivier.chartrain@humanite.fr

(*) « L'Éducation aux temps du coronavirus », sous la direction de Stéphane Bonnéry et Étienne Douat, la Dispute, à paraître le 10 septembre 2020.

« Organiser le travail en petits groupes, recruter, réquisitionner des locaux... » Rien n'était plus simple mais rien n'a été fait.

VERONIQUE POPINET / HANS LUCAS